

SOUTENIR LES TRANSITIONS À LA VIE ADULTE DES JEUNES AYANT ÉTÉ PLACÉS : VERS UNE TRANSFORMATION DES PARADIGMES D'INTERVENTION

Martin GOYETTE, PhD

Professeur régulier, École nationale d'administration publique

Université du Québec à Montréal

Courriel: martin.goyette@enap.ca

Marie-Noëlle ROYER, Msc

Professionnelle de recherche, ENAP

Au Québec, dix-sept centres jeunesse sur l'ensemble du territoire québécois et des deux centres à vocation multiple qui ont pour mission de fournir des services psychosociaux ou de réadaptation aux jeunes en difficulté, aux mères en difficulté et à leur famille ont pour mandat prioritaire l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA¹) et la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). Les 9 000 intervenants des dix-sept centres jeunesse du Québec donnent des services à quelque 100 000 enfants, jeunes et familles en difficulté à chaque année. Plusieurs milliers de jeunes transitent annuellement dans des ressources hors de leur foyer «naturel» - d'où l'appellation placement en milieu substitut -, principalement dans des familles d'accueil, mais aussi dans des ressources de réadaptation comme des internats (centres de réadaptation) ou des foyers de groupe (ACJQ, 2004). Les jeunes qui forment la clientèle des centres jeunesse constituent un groupe particulièrement vulnérable aux problèmes sociaux, à la criminalité et à la victimisation. Ils sont également particulièrement à risque de connaître des difficultés importantes d'insertion socioprofessionnelle (Goyette, 2006a).

¹ Depuis 2002 la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescentes remplace la Loi sur les jeunes contrevenants (LPJ).

En effet, pour les jeunes qui quittent un milieu substitut, cette insertion paraît encore plus difficile en raison de leurs difficultés psychosociales et de santé, de leur manque de soutien et de préparation à la vie autonome et des exigences du marché de l'emploi. Bien que ces jeunes possèdent des compétences et des ressources pour vivre cette transition difficile, plusieurs d'entre eux se retrouvent dans une situation de dépendance à l'égard des services publics lors de leur entrée dans la vie adulte. Or, bien qu'il soit reconnu que les jeunes placés en milieu substitut rencontrent des difficultés d'insertion, au Québec et au Canada, peu d'organismes ont tenté de relever le défi d'une intervention soutenue visant la réalisation de leur insertion socioprofessionnelle (Goyette, 2006b; Reid et Dubbing, 2006), l'intervention usuelle s'inscrivant davantage dans une perspective curative et de réadaptation.

Les difficultés des jeunes qui connaissent un placement sont semblables dans plusieurs pays occidentaux. Dans sa méta-analyse (Canada, Australie, États-Unis, Angleterre), Mech (2001) constate que lorsqu'ils atteignent l'âge adulte, de 40 à 50 % de ces jeunes n'ont pas complété leurs études secondaires (*high school*) ; 35 à 50 % sont sans emploi ; approximativement 40 % utilisent un ou plusieurs programmes d'assistance sociale ; de 25 à 30 % rapportent être sans abris ou éprouver des problèmes de logement et près de 40 % rapportent avoir vécu une grossesse ou être parent de un ou plusieurs enfants.

Pour bien juger de la situation de ces jeunes après la fin de leur prise en charge, il faut l'envisager par rapport à la population générale. Dans cette perspective, une équipe de chercheurs américains a constaté que les jeunes placés dans une ressource d'hébergement qui atteignent la majorité et qui effectuent le passage à la vie adulte font l'objet d'un plus haut taux d'arrestation et d'incarcération, de moins de diplomation, de plus d'instabilité conjugale et de divorce (Bussey, Feagans, Arnold, Wulczyn, Brunner, Nixon, Dilorenzo, Pecora, Weiss et Winterfeld, 2000). Ces jeunes sont également plus sujets à l'itinérance (Biehal et Wade, 1994; Hahn, 1994; Iglehart, 1995), ont plus de problèmes de santé physique et mentale, font plus d'abus de drogues et connaissent plus le chômage (Bussey et al., 2000). Plusieurs de ces constats confirment les études de Baker et Olson et Mincer (2001) aux États-Unis et de Martin et Palmer (1997) en Ontario, sur les difficultés de la

transition vers la vie adulte des jeunes placés en milieu substitut (Bussey et *al.*, 2000; Owen, Lunker, Davis, Cooper, Frederico et Keating., 2000). Pour le Québec, les données sur la situation des jeunes qui quittent la prise en charge d'un centre jeunesse montrent également qu'ils connaissent d'importantes difficultés au moment du passage à la vie adulte et ont besoin de soutien et ce, qu'ils soient pris en charge dans le cadre de la LSJPA ou de la LPJ (Pauzé, Toupin, Déry, Mercier, Joly, Cyr, Frappier, Chamberland, et Robert, 2004).

Faciliter le passage à la vie adulte des jeunes les plus vulnérables contribue à sortir ces jeunes de trajectoires de vulnérabilisation en leur donnant les outils pour ne plus être simplement victimes. De plus, de telles actions pour soutenir la sortie des jeunes en centres jeunesse contribuent à construire des citoyens actifs et responsables, en repoussant les blocages structurels à l'insertion de ces jeunes, notamment en développant des partenariats avec d'autres acteurs sociaux dans une perspective d'approche milieu.

C'est dans cette perspective générale que le projet pilote Qualification des jeunes a été implanté par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) dans quatre régions avec pour but de prévenir la marginalisation des jeunes usagers des centres jeunesse. Les objectifs poursuivis par ce projet sont de préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participants au projet; insérer 75 % des jeunes dans le marché de l'emploi ou dans une formation qualifiante au moment où ils atteignent la majorité; développer des réseaux de soutien et de support autour des jeunes issus des centres jeunesse. Les éléments distinctifs du PQJ sont de s'intéresser sur une longue durée (de 16 à 19 ans) aux dimensions liées à la transition à la vie adulte. Cette intervention vient donc travailler de concert avec les intervenants déjà présents autour du jeune et assurer un suivi post placement. Également, le projet se caractérise par l'intensité de l'intervention, puisque chaque éducateur assure le suivi de dix jeunes. Ce ratio de un intervenant pour dix dossiers apparaît peu fréquent dans la dispensation des services en centre jeunesse (un pour 24 en moyenne).

Les principaux résultats finaux d'une recherche réalisée à des fins d'évaluation du projet de Qualification des jeunes (PQJ) sont au cœur de cette présentation qui veut mettre en avant les principales dimensions d'une intervention visant le soutien du passage à la vie adulte des jeunes en difficulté.

Considérations méthodologiques

Afin d'évaluer l'implantation et les retombées du PQJ, l'équipe de recherche a rencontré chacun des huit intervenants PQJ (IPQJ) à deux reprises, soit quelques mois avant la fin de la prise en charge des jeunes par les centres jeunesse, et quelques mois avant la fin de l'intervention PQJ afin de recueillir des informations sur les processus de passage à la vie adulte des jeunes. Au-delà des données contextuelles provenant des dossiers des jeunes, l'ensemble des données sur les jeunes ont été colligées par un membre de l'équipe de recherche lors de deux rencontres (temps 6 et temps 7) durant lesquelles le calendrier biographique, le questionnaire réseau et l'entrevue récit de vie sont successivement abordés. Les premières rencontres avec les jeunes ont été réalisées juste avant ou juste après la fin de la prise en charge par le centre jeunesse et ont permis de rejoindre 61 des 80 participants. Les deuxièmes rencontres ont été réalisées auprès de 31 jeunes, de six à huit mois suivant les premières rencontres. L'analyse de ces deux rencontres permet d'envisager la transformation de la situation du jeune et de son réseau de soutien.

Par la triangulation des données nous avons pu identifier, pour 75 des 80 jeunes participants au projet pilote, une trajectoire d'insertion fondée sur les dynamiques relationnelles des jeunes, soit d'une part le rapport du jeune à son réseau (dépendance, indépendance, interdépendance) et d'autre part l'action du réseau sur le jeune (inhibiteur, vecteur, passeur), ainsi que sur le processus vers l'insertion dans lequel le jeune s'engage (l'errance constructive et l'errance vulnérabilisante). Le processus vers l'insertion est attribué en fonction de l'élaboration de projets et de la mise en mouvement du jeune dans ses projets vers l'insertion dans les trois principaux axes du programme : l'autonomie, la qualification et l'insertion sociale, ainsi qu'en fonction de l'impact des principaux soutiens reçus par les jeunes et les dynamiques relationnelles qu'ils entretiennent à leur

égard. Le terme « errance » est utilisé afin de mettre en avant la nature dynamique du processus ainsi que la possibilité d'oscillations et de bifurcations qui ne sont pas nécessairement préjudiciables à l'insertion (Bellot et Goyette, 2006; Goyette, Bellot et Panet-Raymond, 2006b). Les deux types d'errance ont été définis ainsi : 1. *L'errance constructive* illustre une mise en mouvement du jeune dans ses projets vers l'insertion dans au moins deux des trois axes du PQJ. 2. *L'errance vulnérabilisante* illustre une situation de blocage ou de régression vers l'atteinte des objectifs du PQJ par rapport à au moins deux des trois axes du PQJ. Les processus des jeunes ont été catégorisés par rapport à eux-mêmes et en fonction de leur situation initiale et de leurs capacités fonctionnelles. Ainsi, un jeune avec un fort handicap intellectuel ne peut vraisemblablement pas avoir le même projet de formation et de qualification qu'un jeune ne présentant aucun retard scolaire, mais peut être davantage impliqué dans un projet à sa mesure. C'est donc la mise en mouvement réelle du jeune en lien avec sa situation plutôt que la nature même du projet qui détermine le processus dans lequel le jeune s'insère. Il s'agit donc ici de comprendre que plusieurs types de variables interagissent pour concrétiser le processus d'insertion du jeune : la dynamique du soutien, les agents non relationnels et les projets notamment.

Les jeunes participants au PQJ ont été classés, au terme du deuxième temps de mesure, dans une trajectoire qui illustre leur parcours au sein du PQJ. Il s'agit par ces trajectoires d'illustrer si les jeunes ont connu des améliorations importantes, s'ils sont restés stables ou encore si leur processus d'insertion a régressé, en regard des trois grands axes d'insertion. Les jeunes ont été répartis selon quatre trajectoires principales : 1. La trajectoire ascendante et constructive (+) ; 2. La trajectoire stable et constructive (0+) ; 3. La trajectoire stable et vulnérabilisante (0-) ; 4. La trajectoire descendante et vulnérabilisante (-).

Ces concepts sont à la base de l'évaluation présentée ici (pour plus de détails sur les processus analytiques utilisés et pour des définitions plus complètes des principaux concepts, voir Goyette et al. 2007b).

Constatations liées aux processus

L'intervention doit reposer sur la construction d'un lien fort avec le jeune afin que les intervenants PQJ deviennent des personnes significatives, d'autant plus qu'ils demeurent présents pour une longue période et qu'ils peuvent entretenir des liens durables. Du point de vue de l'analyse, cette présence inscrite dans la durée vient pallier à l'instabilité dans la vie des jeunes. L'intensité, la durabilité et l'adaptabilité de l'intervention PQJ ne signifient pas pour autant qu'elle peut à elle seule remplacer tous les acteurs liés au jeune ; le travail de l'intervention PQJ ne peut faire l'économie d'une collaboration avec des éducateurs à l'interne du centre jeunesse comme à l'externe. C'est un appel au travail en collaboration dans une perspective de *case management* informel qui tend vers l'intervention, intersectorielle et interdisciplinaire, puisque s'appuyant sur les forces et les ressources du jeune et de son réseau.

Or, pour parvenir à inscrire les jeunes dans une dynamique d'autonomisation, il faut inscrire ce travail dans le réseau et l'interdisciplinaire, dans une perspective d'expérimentation sociale, celle-ci étant au cœur de la mise en application des habiletés et connaissances acquises. Travailler de cette manière impose que le centre jeunesse offre les marges de manœuvres nécessaires à cette expérimentation, surtout dans la mesure où le processus d'autonomisation est semé d'embûches.

La question est de savoir construire une cohabitation des paradigmes d'intervention sans que les interventions inscrites dans un cadre de protection, de réhabilitation ou de gestion du risque nuisent au processus d'acquisition de compétences et d'expérimentation sociales essentielles pour la transition à la vie adulte. Ainsi, les jeunes rencontrés ont tous apprécié leur relation avec l'intervenant PQJ, d'autant plus que la plupart d'entre eux étaient souvent en rupture avec leur milieu. L'intervenant PQJ représente alors pour le jeune une personne externe au mandat de protection et de réhabilitation, disponible et digne de confiance. L'intervenant PQJ est également au cœur de la dynamique interne du centre jeunesse pour faciliter le parcours du jeune.

Dans ce cadre, l'implantation du PQJ représente un modèle intéressant puisque consacrant la double position, interne (au centre jeunesse) et externe (avec et dans la communauté), essentielle pour favoriser l'insertion de ces jeunes. Ainsi, ce projet n'a pas seulement permis de faire cheminer les jeunes du PQJ, il a également permis aux centres jeunesse de découvrir une logique d'intervention alternative. Le PQJ offre l'opportunité d'ouvrir encore plus grande une porte du centre jeunesse sur de réels partenariats structurants dans une perspective d'approche milieu : dans un même mouvement, le PQJ permet de sortir davantage pour s'inscrire dans la communauté et de faire entrer, au propre comme au figuré, la communauté au cœur du centre jeunesse. C'est donc l'ensemble des jeunes des centres jeunesse qui, en bout de ligne, voient leurs éducateurs prendre davantage en compte les enjeux de la préparation à la vie autonome grâce au mouvement créé par le PQJ.

C'est un résultat positif incontournable : le PQJ est parvenu, la plupart du temps, à faire évoluer les paradigmes et les pratiques des centres jeunesse afin qu'expérimentation rime avec autonomisation des jeunes. Ce travail ouvre la voie dans l'avenir à un travail incontournable des centres jeunesse, avec leurs partenaires du milieu, sur les conditions structurelles qui bloquent l'insertion des jeunes en difficulté. En effet, il s'agit aussi de montrer comment des interventions comme le PQJ, prise isolément, ont leurs limites si elles ne s'inscrivent pas dans une action sur les facteurs structurels. On peut travailler sur les capacités personnelles du jeune, son employabilité par exemple. On doit également travailler sur le rapport du jeune à son réseau autant que sur les ressources de ce dernier. Mais si les opportunités sociales ne sont pas disponibles, ce travail pourrait encore mettre davantage le poids de l'insertion sur les jeunes en difficulté. En effet, s'il n'y a pas d'emploi de qualité disponible ou s'il n'y a pas de logement salubre et abordable, l'insertion des jeunes sera bloquée. À ce titre, le cheminement des jeunes a parfois été bloqué, non pas du fait d'un déficit personnel et de soutiens ou d'un déficit de l'intervention, mais d'un déficit d'opportunités sociales.

Trajectoires socioprofessionnelles et dynamiques relationnelles des jeunes

L'intervention prend assise et se déploie dans des espaces de relations entre le jeune et de nombreux acteurs qui sont eux aussi déterminants dans l'évaluation des trajectoires des jeunes au sein du PQJ. Ces acteurs, de par leur présence ou absence, leurs actions et l'effet de celles-ci sur la trajectoire d'expérimentation sociale du jeune, seront producteurs de dépendance ou vecteurs d'interdépendance constructive chez ce dernier. Plus encore, un soutien exprimé peut agir comme vecteur de l'autonomie, de la qualification ou de l'insertion du jeune, tout comme il peut être un blocage suffisamment important pour interférer aux interventions.

L'intervenant PQJ est sans conteste la figure de soutien principale des jeunes, peu importe le terrain d'implantation du projet pilote. L'intervenant PQJ assume près du trois quarts des soutiens totaux fournis aux jeunes. Replacé dans le cadre des réseaux de soutien des jeunes, l'intervenant PQJ assume de deux à cinq fois plus de soutiens que l'ensemble des autres acteurs présents et soutenant dans la vie des jeunes. Ces soutiens s'articulent le plus souvent en complémentarité avec l'entourage du jeune. Il faut travailler avec les jeunes et leur réseau et non pas pour eux ou à leur place.

Les soutiens provenant de l'entourage des jeunes constituent à la fois un objet d'intervention d'IPQJ et un enjeu majeur puisque le réseau joue un rôle essentiel dans le passage à la vie adulte des jeunes. Le travail sur les réseaux et les soutiens du jeune s'inscrit dans le long terme dans une démarche respectueuse du jeune. À ce titre, le PQJ doit redoubler d'ardeur pour davantage moduler son intervention en fonction de l'entourage social du jeune, puisqu'il ne suffit pas seulement que le jeune dise avoir des gens qui l'entourent pour que ces soutiens soient mobilisés. Il s'agit aussi de montrer, au-delà de la connaissance par le jeune des ressources de son milieu, comment le PQJ peut transférer une partie de la confiance qu'il a su construire avec le jeune à d'autres ressources du milieu, et si possible, à des supports non institutionnels (notamment familiaux), afin qu'ils servent de relais après l'intervention.

Les données de la présente étude ont révélé que lorsque les jeunes sortent des centres jeunesse, ils expriment, pour la plupart, un désir de travailler afin d'assurer leur autonomie financière. Ceci fait en sorte que les projets concernant l'école sont souvent mis de côté, brisant parfois une mise en mouvement déjà difficile. D'ailleurs, le nombre d'objectifs liés à la scolarité est en baisse constante. Ceci est certainement lié aux nouvelles réalités vécues par les jeunes lorsqu'ils atteignent la majorité. Peut-on croire ici qu'un soutien financier adéquat pour les soutenir dans leur logement pourrait les maintenir dans ces parcours de qualification? C'est une hypothèse à travailler. Pour ce qui est de la question de savoir quels facteurs contribuent au maintien en emploi, il ne semble pas que le salaire ni le nombre d'heures travaillées jouent un rôle majeur. Or, la durée des emplois est plus longue lorsque le travail est trouvé par l'entremise d'un intervenant ou encore d'une tierce personne du réseau. On peut faire ici l'hypothèse qu'un meilleur réseautage entre le PQJ et le monde des entreprises, en supportant le jeune et l'employeur, permettrait de travailler ce maintien en emploi.

Néanmoins, il nous est possible d'affirmer que l'intervention PQJ a définitivement et significativement servi à construire un espace d'acquisition de connaissances et de compétences qualifiantes et favorise le développement d'une certaine expérience de travail chez les participants au projet. Plusieurs de ces participants, qui font preuve d'une expérience d'insertion réussie à la suite de leur passage dans le PQJ, sont insérés en marge du marché de l'emploi dominant. La question n'est donc plus de savoir si ces jeunes sont en emploi ou bien encore s'ils ont évité le recours à l'assistance-emploi, mais plutôt de savoir en quoi ces expériences de travail parfois «en marge» ou l'expérience de l'assistance-emploi viennent construire leur identité de travailleur, contribuent à développer leurs connaissances du marché du travail, de la recherche d'emploi et de compétences spécifiques liées à leur domaine d'employabilité. De la même manière, le recours à l'assistance-emploi permet parfois de freiner une trajectoire de vulnérabilisation qui aurait conduit le jeune à la rue ou dans des milieux criminels pour subvenir à ses besoins.

Sans rencontrer l'objectif fixé du 75% des jeunes participants devant être insérés en emploi à la fin du programme d'intervention intensive, questionner la nature du processus de la démarche qualifiante et de l'inscription des jeunes en emploi ouvre le débat quant à une proposition renouvelée pour la compréhension des processus d'insertion professionnelle et du support des interventions en insertion proposées par le PQJ. En dépit du fait que souvent ces jeunes sont insérés en marge et demeurent, malgré leur emploi, en situation de précarité ou encore sont prestataires de l'assistance-emploi, ils ont davantage d'outils et de connaissances afin de se maintenir sur le marché de l'emploi et sont davantage autonomes quant à la recherche d'emplois.

Les jeunes qui ont participé au PQJ sont également davantage conscients de leurs droits quant au travail, des formes de soutien disponibles à la recherche d'emplois futurs et des possibilités qui s'offrent à eux. En cela, les réussites du PQJ, en matière d'emploi, se situent en amont de l'enjeu de l'accès et du maintien en emploi et le dépassent largement. L'évaluation des retombées de l'intervention PQJ, en matière d'emploi, doit donc elle aussi dépasser les simples objectifs quantitatifs qui occultent la complexité des trajectoires vers l'insertion et la qualification des jeunes les plus démunis des centres jeunesse.

Ainsi, agir sur les dynamiques d'insertion des jeunes de manière multidimensionnelle exige un travail sur divers aspects de la vie du jeune. De cette manière, le PQJ s'intéresse à la qualification, mais aussi à l'insertion résidentielle, par exemple. L'intervention PQJ est d'autant plus propice à l'expérimentation sociale dès lors qu'elle ne se cantonne pas à la qualification. Dans cette perspective, il est certain que favoriser la stabilité résidentielle avant tout autre chose (en lien avec le réseau bien sûr) est un gage de succès du processus engendré par la fin de la prise en charge du jeune. Sans cette stabilité, la mise en mouvement dans la sphère de la qualification n'est pas possible.

Il apparaît donc fondamental de rappeler qu'une des spécificités d'un projet tel que le PQJ est d'intervenir de façon décloisonnée en soutien auprès de jeunes en transition. L'intervention n'a pas de finalité en soi, mais constitue un moyen d'action. Elle ne doit

pas conduire les jeunes à un état stable, mais au contraire, les mettre en mouvement pour leur permettre d'être des acteurs à part entière de leur propre cheminement. C'est pourquoi la notion de projet s'avère si pertinente pour illustrer les retombées du PQJ.

Or, si les analyses ont pu montrer l'importance du rôle du PQJ dans la mise en mouvement des jeunes, à partir d'une lecture de leurs trajectoires et de leurs soutiens, il nous a été possible de confronter ces analyses en envisageant l'évolution des jeunes au travers d'un cadre quantitatif.

Constatations liées aux résultats

Dans cette perspective, il est possible de croire, de manière générale, que l'autonomie des jeunes s'est considérablement améliorée au cours des cinq premiers temps de mesures (mesuré par l'ACLSA²). De plus, cette amélioration se maintient au T6, ultérieurement à la dispense de services par les centres jeunesse. Qui plus est, elle semble même poursuivre son ascension au T7.

Couplés aux résultats issus des analyses sur le profil de sévérité et de dispositions personnelles, ces résultats montrent clairement qu'il y a une amélioration considérable dans le profil des jeunes au cours de leur passage dans le PQJ. Ainsi, la sévérité du profil est en diminution constante au fil de l'intervention PQJ, alors que les dispositions personnelles augmentent au cours de la même période.

Ces résultats nous conduisent à générer quelques questionnements relatifs à l'efficacité du programme et au processus de maturation des jeunes. Il s'agit d'abord de s'interroger quant au succès qui peut être dû au fait que les jeunes ont pu tout simplement mûrir d'eux-mêmes au cours des trois ans qu'a duré le projet. Or, considérant que les analyses

² L'ASCLA (*Ansell-Casey Life Skills Assessments*) est un outil américain d'évaluation des aptitudes à la vie quotidienne destiné aux intervenants qui œuvrent auprès des jeunes de la protection de l'enfance. Il a été traduit et adapté par l'Association des centres jeunesse du Québec et a été utilisé dans le cadre du PQJ pour évaluer l'autonomie fonctionnelle et les habiletés nécessaires à la transition du milieu de placement vers l'autonomie.

qualitatives ont montré clairement le rôle important du PQJ en tant que soutien actif au passage à la vie adulte, il nous reste à comprendre le rôle respectif des ingrédients actifs de l'intervention. Dans cette perspective, nous avons analysé la trajectoire des jeunes en fonction des trois sphères d'intervention identifiées par le PQJ.

De manière générale, davantage de jeunes s'inscrivent dans une trajectoire constructive à la fin de PQJ. En effet, 56% des participants (n=42) se situent dans un tel type de parcours à la fin du projet, révélant l'ampleur du travail effectué par les intervenants du projet. À l'inverse, 44% des jeunes (n=33) se retrouvent dans une trajectoire vulnérabilisante. Compte tenu que les jeunes participant au projet ont un lourd passé empreint de multiples oscillations et bifurcations, ces pourcentages s'avèrent révélateurs de l'importance d'un projet tel que PQJ.

Axe de l'autonomie

Pour les 78 jeunes participants au PQJ pour lesquels les données sont disponibles au dernier temps de mesure, 40% sont en logement autonome, 22% sont retournés chez leur parent, 15% habitent chez un autre adulte, 10% sont encore pris en charge au plan résidentiel par les centres jeunesse et 13% sont en institution ou sans domicile connu.

Dans la perspective du PQJ, le travail sur l'autonomie renvoie à la dimension résidentielle. Les analyses révèlent que la relation entretenue avec IPQJ et un autre acteur qualifié d'important ont un impact sur le maintien en logement autonome, peu importe que la trajectoire soit ascendante ou descendante ou que l'acteur soit vecteur ou inhibiteur. La principale influence dans la vie du jeune consiste en la personne avec qui il habite, qu'elle soit positive ou négative. La relation à l'intervention s'inscrit également dans un registre primordial, d'autant plus que plusieurs jeunes ne possèdent pas les ressources sociales qui permettraient une autre alternative que le logement autonome. L'engagement des jeunes constitue un gage de réussite de l'insertion résidentielle, excepté pour ces jeunes filles qui cohabitent avec un conjoint fortement inhibiteur et dont l'influence bloque celle de l'intervenant PQJ. Les résultats sont similaires concernant les

jeunes du groupe de référence³, puisque la relation vectrice entretenue avec la personne avec qui les jeunes cohabitent est essentielle. Un nombre restreint de jeunes du groupe de référence atteignent cependant le stade d'insertion en logement autonome.

Concernant les jeunes vivant chez leurs parents à notre dernière prise de mesure (vers 19 ans), la dynamique permettant la stabilité en logement est différente: l'insertion dans une trajectoire ascendante ou descendante est tributaire des ressources parentales et des caractéristiques personnelles inhibitrices des jeunes (santé mentale, consommation de drogues, délinquance), plutôt que de la relation à l'intervention, face à laquelle la majorité de ces jeunes ont une attitude indépendante. Les jeunes du groupe de référence montrent les mêmes dynamiques; il s'agit toutefois de mentionner que les ressources parentales semblent plus disponibles pour ces jeunes.

Les caractéristiques personnelles des jeunes du groupe PQJ ont un impact plus discriminant lorsqu'il s'agit des jeunes sans domicile fixe, qui, malgré leur engagement dans l'intervention au T6, expérimentent des problématiques très importantes au T7. Le lien construit avec le jeune pendant qu'il reçoit encore des services des centres jeunesse prend alors toute son importance, puisqu'il assure qu'au moment où il sera disponible, il pourra renouer des liens avec l'intervenant PQJ de manière à s'inscrire dans une trajectoire constructive.

Pour les jeunes qui demeurent chez un adulte autre qu'un membre de la famille, dans les cas où la cohabitation est le fruit d'une réflexion ou une échappatoire d'une relation inhibitrice, les jeunes du PQJ et du groupe de référence se maintiennent en errance constructive.

³ Dans le cadre de l'évaluation du PQJ, un groupe de jeunes ayant sensiblement le même profil que les jeunes du PQJ (lourde histoire de placement, retard scolaire, consommation, délinquance, isolement social, problème de santé mental etc), mais qui n'ont pas fait l'objet d'une intervention intensive visant leur passage à la vie adulte a été rencontré à titre comparatif, afin notamment de déterminer la valeur ajoutée de l'intervention PQJ.

Axe de la qualification

Pour les 78 jeunes participants au PQJ pour lesquels les données sont disponibles au dernier temps de mesure, 30% sont en emplois, 6% aux études, 8% à la fois aux études et en emploi, 10% en recherche active d'emploi et en stage, 46% d'inactifs.

En termes de projet, l'actualisation et le mouvement dans un projet académique ou qualifiant ne signifie pas nécessairement engagement dans une trajectoire constructive, bien qu'il s'agisse d'un bon indicateur. Dans le même ordre d'idées, l'absence de projet n'est pas synonyme d'échec. Les caractéristiques personnelles des jeunes du PQJ ainsi que celles de leur entourage ont un impact important sur les trajectoires et influencent les choix des jeunes en manière de qualification. Enfin, la réaction à l'intervention et la relation entretenue avec l'intervenant sont des facteurs discriminants de la trajectoire des jeunes. De plus, la stabilité résidentielle semble une condition *sine qua non* au maintien en emploi ou aux études.

Ceux qui occupent un emploi ou qui sont aux études (ou les deux simultanément), sont plus souvent caractérisés par une trajectoire constructive. Malgré tout, de manière générale, les jeunes qui se maintiennent en errance vulnérabilisante ont une attitude d'indépendance face à l'intervention dans la sphère de l'emploi, ils entretiennent une relation de dépendance face à un agent inhibiteur, en plus de ne pas avoir de vecteur non institutionnel dans leur réseau. Au contraire, les jeunes caractérisés par l'errance constructive entretiennent une relation d'interdépendance envers leur IPQJ dans l'ensemble des trois axes du projet, ils sont engagés dans le processus d'intervention et ont des vecteurs forts et positifs dans leur réseau, qui jouent un rôle au plan de la stabilité résidentielle, et par extension, favorisent le maintien en emploi.

La présence d'un vecteur fort dans la sphère scolaire, pour les jeunes du PQJ fréquentant l'école, facilite l'inscription dans une trajectoire constructive. Cet acteur vecteur n'est pas IPQJ, malgré que la relation entre IPQJ et les jeunes soit discriminante de la trajectoire,

puisque son action se situe, pour ces jeunes, principalement autour de l'insertion sociale. Ces jeunes ont également peu d'inhibiteurs dans leur vie, qu'ils soient relationnels ou non. Les jeunes qui étudient et travaillent simultanément ont de plus été actifs en matière de gestion de leurs relations sociales et de leurs problèmes de santé mentale, de manière à pouvoir s'investir dans leurs projets. Le concours d'IPQJ s'est alors traduit par une intervention quant au rapport à soi et aux autres.

Les jeunes inactifs lors du dernier temps de mesure présentent à leur entrée au PQJ un profil de sévérité plus sombre comparativement à ceux qui sont actifs au plan de la qualification, particulièrement caractérisé par des problèmes de santé mentale et de déficience intellectuelle. Ils se retrouvent plus souvent dans une trajectoire vulnérabilisante et entretiennent une dynamique relationnelle d'indépendance aux retombées vulnérabilisantes. Ce modèle d'insertion est l'apanage du profil de délinquance, comprenant des jeunes souvent insérés dans des réseaux criminalisés. Les jeunes inactifs du groupe de référence présentent plutôt un profil où les difficultés personnelles inhibent l'axe de la qualification. Quant aux jeunes inactifs insérés dans une trajectoire constructive, il s'agit de cas ayant une inaptitude, temporaire ou permanente, relative à l'emploi, telle que la grossesse ou encore les problèmes de santé mentale. Ces jeunes sont, par définition, activement insérés dans des projets constructifs dans les autres sphères d'intervention et entretiennent une relation d'interdépendance avec leurs supports, contrairement aux jeunes du groupe de référence qui sont inactifs en général.

En termes d'insertion sur le plan de la qualification, l'action du PQJ s'avère globale, portant sur les démarches de recherche en emploi, mais également sur les perceptions et les attentes face au monde du travail. En conséquence, les jeunes du PQJ semblent plus nombreux à avoir, du moins tenté, d'intégrer le marché du travail et d'avoir fait davantage d'expérimentations concernant cette sphère. Il est néanmoins difficile d'affirmer si la connaissance des ressources en employabilité et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs scolaires et professionnels sont plus ou moins discriminants par rapport à la connaissance de ses forces personnelles et la

reconnaissance de ses faiblesses pour favoriser le maintien dans un projet de qualification constructif.

Du point de vue de la trajectoire en emploi, les jeunes avec un réseau social minimalement fonctionnel et peu de problématiques personnelles sont généralement inscrits dans une trajectoire de qualification. Mais pour ces derniers, l'intervention PQJ n'arrive pas nécessairement à mener les jeunes vers de meilleurs emplois ou de favoriser davantage le maintien, le jeune se trouvant confronté aux limites de l'offre d'emploi pour les jeunes sous scolarisés. Par contre, le PQJ permet à ceux qui ne seraient probablement pas arrivés seuls à se maintenir dans un projet qualifiant de le faire, notamment les jeunes avec des problèmes de santé mentale et de déficience intellectuelle. L'intervention PQJ permet à ces jeunes de trouver une voie adaptée à leur besoin, de les motiver et surtout de les amener à prendre conscience de leurs forces et faiblesses et à trouver des solutions adaptées à leurs blocages. Ainsi, travailler le rapport à soi et le rapport aux autres, combiné à des démarches concrètes de recherche d'emploi et de formation en employabilité, semble une avenue prometteuse vers l'insertion dans un projet qualifiant. Cette approche permet de favoriser l'expérimentation sociale et de contrer un certain immobilisme, retrouvé chez les jeunes du groupe de référence.

Axe réseau

Les réseaux des jeunes en général, autant ceux du PQJ que ceux du groupe de référence, sont majoritairement composés d'amis de même âge et de même sexe et ils sont également restreints, et ce aux deux temps de mesure pour la majorité d'entre eux. La taille du réseau ainsi que son impact ne sont pas liés : dans cette optique, un réseau limité n'est pas plus inhibiteur qu'un réseau étendu, et un réseau étendu n'est pas plus supportant qu'un réseau plus limité. De plus, les réseaux de filles et ceux des garçons sont statistiquement similaires en termes de nature, d'étendue et d'impact, ainsi qu'en termes d'acteur principal et de son impact. Bien qu'il existe des distinctions entre les sexes au plan des relations, la composition du réseau n'est pas différente selon les sexes.

Enfin, l'acteur principal du réseau des jeunes est majoritairement vecteur d'insertion, mais reste tout de même inhibiteur dans près du tiers des cas.

Il est possible d'établir trois constats principaux concernant les réseaux sociaux des jeunes du PQJ et leur trajectoire. En premier lieu, tous les jeunes dont le réseau s'est amélioré entre le T6 et le T7 sont insérés dans une trajectoire constructive à la fin du T7; en second lieu, les jeunes dont le réseau est demeuré stable entre les deux temps de mesure se répartissent également entre les trajectoires constructives et vulnérabilisantes. Enfin, la plupart des jeunes dont le réseau s'est détérioré entre les deux prises de mesure (80%) se situent en errance vulnérabilisante à la fin du T7.

Plus précisément, les réseaux qui s'améliorent sont caractérisés par l'abandon des amis nuisibles, un changement lié au conjoint(e), l'implication positive de la famille proche et élargie et l'apparition d'un réseau. À l'inverse, les réseaux qui se dégradent comprennent la présence de nouveaux (ou anciens) amis nuisibles, l'apparition d'un conjoint fortement inhibiteur, ou encore la rupture d'une relation très vectrice et socialisante, le retour chez un parent qui ne possède pas suffisamment d'habiletés parentales et nuit à la mise en mouvement du jeune ou encore la perte de supports familiaux ou la famille qui ne veut pas reprendre le jeune à sa sortie et il se retrouve sans ressource, et enfin, l'isolement dû à la perte de supports.

Parmi les réseaux qui se sont améliorés entre les deux temps de mesure, ceux des jeunes du PQJ se sont qualitativement plus améliorés comparativement à ceux du groupe de référence. Ainsi, une amélioration du réseau dans le groupe de référence est caractérisée par un seul mouvement positif, alors qu'il y en a plusieurs pour les jeunes du groupe PQJ. Ce mouvement, concernant le groupe de référence, consiste principalement en l'entrée d'un acteur vecteur dans le réseau, souvent un conjoint qui réussit à pallier à l'effet néfaste des amis. Compte tenu que les amis inhibiteurs demeurent dans le réseau et que la durée du changement est tributaire de la durée de la relation amoureuse, l'amélioration du réseau est qualifiée de surface.

Dans le cas des jeunes du PQJ, le mouvement vers un réseau supportant ou moins inhibiteur est moins précaire, plus profond et dû à un choix réfléchi. Cette modification est motivée par une prise de conscience au préalable et souvent initiée par IPQJ. De tels changements ne peuvent être acquis que par le biais d'une relation d'aide intense et intime, qui sort du contexte institutionnel classique. Dans plusieurs cas, l'action PQJ a contribué à développer les capacités réflexives des jeunes quant à leurs relations et leur impact sur leur trajectoire. La modification est alors amorcée et les intervenants sont présents pour épauler les jeunes dans cette tâche complexe et parfois déchirante de modifier son entourage, même si c'est pour le mieux.

Toutefois, l'action du PQJ est insuffisante pour agir à elle seule sur la trajectoire des jeunes et la présence d'autres soutiens est indispensable. Dans ce contexte, le soutien de personnes vectrices est d'autant plus essentiel qu'il facilite le processus de rupture à la fin du projet. L'intervention effectuée sur le réseau des jeunes devrait donc porter sur la consolidation des liens avec les acteurs vecteurs plutôt que sur la nécessité de délaisser les acteurs inhibiteurs, la diversité du réseau étant un facteur primordial.

La profondeur des changements dans les réseaux permet d'engendrer des modifications durables, il s'agit de comprendre que la pérennité de la relation d'aide post-majorité constitue un facteur de réussite, parmi d'autres, de l'insertion sociale. Bien que le support institutionnel soit nécessaire lorsque les jeunes reçoivent des services réguliers des centres jeunesse, il ne semble pas suffisant pour insérer les jeunes dans un projet de vie constructif s'il ne perdure pas au-delà de la prise en charge institutionnelle.

Discussion

Certains jeunes au profil sévère doivent être privilégiés dans le processus de sélection, car ils bénéficient davantage du programme. Le chemin qu'ils ont parcouru est plus grand que celui des jeunes avec des difficultés moins sévères. En effet, si les quelques jeunes qui ont des ressources personnelles et sociales plus importantes ont pu bénéficier de façon tangible du PQJ, leur trajectoire montre que l'intervention a surtout constitué en

une mise en mouvement rapide du jeune autour d'un projet de qualification. Cette mise en mouvement ne nécessitait pas nécessairement une intervention intensive et de longue durée comme celle du PQJ, surtout que ces jeunes disposaient dans leur réseau de personnes supportantes.

Nos résultats montrent également comment il est important de s'intéresser aux dynamiques particulières des jeunes filles et des jeunes hommes. En effet, certaines filles apparaissent avoir un profil relationnel plus détérioré que les jeunes hommes inscrit dans la dépendance relationnelle. Il s'agit de monter comment elles s'inscrivent parfois dans des trajectoires de vulnérabilités sociales qui commandent une intervention intensive et de longue durée comme celle du PQJ. Cette intervention est d'autant plus importante qu'elles sont réceptives à ce genre d'intervention intensive basée sur la relation.

Nos résultats ont aussi montré que l'adhésion du jeune dans l'intervention est essentielle pour qu'une mise en mouvement se réalise. En effet, il faut continuer d'inscrire le PQJ dans une démarche volontaire en vérifiant la motivation des jeunes. Dès lors que le jeune s'inscrit dans un rapport d'indépendance par rapport à l'intervention PQJ, les résultats sont mitigés. Il faut donc trouver un médium pour « accrocher » les jeunes et ensuite faire une intervention intensive au niveau réseau, afin d'en éloigner les principaux inhibiteurs et de tenter d'y insérer de nouveaux vecteurs. Accentuer l'intervention réseau, c'est également favoriser l'insertion dans des activités, des groupes communautaires, où ils auront la possibilité de faire de nouvelles rencontres et de progressivement modifier leur réseau de contacts.

En définitive, le projet-pilote PQJ a conduit au développement d'une expertise quant aux interventions à promouvoir pour préparer les jeunes qui reçoivent des services d'un centre jeunesse à la vie autonome et pour soutenir leur insertion sociale à l'âge adulte. Cette expertise et le caractère novateur du PQJ sont maintenant reconnus au-delà même du réseau des centres jeunesse (Reid et Dubbing, 2006). D'ailleurs, le gouvernement du Québec a confirmé le financement de la généralisation graduelle du PQJ à l'ensemble des

centres jeunesse du Québec dans le cadre du dévoilement de la *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*.

Mais pour bien supporter les jeunes dans leur passage à la vie adulte, il faudra que cette généralisation s'appuie sur les acquis du programme expérimental. En effet, l'enjeu du passage d'un pilote à un programme est de conserver les composantes de l'intervention qui sont associés aux bons résultats d'un programme, tout autant que d'apporter les améliorations pour les aspects moins efficaces. En bref, un programme PQJ vidé de sa spécificité, de son contenu et de son essence ne pourra vraisemblablement parvenir à influencer une dynamique d'insertion multidimensionnelle. Dans cette perspective, il serait important d'évaluer la généralisation de l'implantation du PQJ ainsi que ses effets. Par ailleurs, au-delà de la généralisation du PQJ, les résultats de notre recherche témoignent de la nécessité de poursuivre les efforts afin de mieux répondre aux besoins importants de l'ensemble des jeunes qui quittent un milieu substitut en soutenant leur sortie des centres jeunesse. En effet, si le PQJ offrira un soutien adéquat à près de 500 jeunes à travers le Québec, c'est plus de 5 000 jeunes qui quittent les centres jeunesse pour la vie adulte chaque année. Ces jeunes ont des ressources personnelles et sociales plus importantes que les jeunes du PQJ et n'ont probablement pas besoin d'un soutien intensif et de longue durée comme le PQJ. Par contre, s'agissant de jeunes qui ont connu des placements de longue durée, une intervention prenant mieux en compte les enjeux du passage à la vie adulte permettrait de mieux les préparer. Dans cette perspective, le développement d'interventions visant le soutien à la sortie des centres jeunesse de l'ensemble des jeunes pris en charge s'impose. On peut penser au développement d'outils qui permettrait aux intervenants en centres jeunesse de mieux cerner ces dimensions. De plus, il semble également essentiel de mieux prendre en compte les enjeux de la parentalité adolescente. En outre, l'intervention dans le cadre du PQJ mise sur le fait qu'un des éléments essentiels dans la transition à la vie adulte du jeune est la création d'une relation stable avec un adulte. Dans cette perspective, le PQJ a construit son dispositif d'intervention surtout autour de la dimension individuelle du jeune. Toutefois, il apparaît que le soutien des pairs est également important. L'intervention de groupe pourrait ainsi permettre de développer les dynamiques interpersonnelles du soutien et de l'entraide entre les jeunes,

en leur permettant de partager leur expérience individuelle (Goyette et al., 2004b). En misant sur l'entraide, l'intervention de groupe peut éventuellement déboucher sur des actions sociales pour agir sur les blocages structurels (Goyette, 2001). Du point de vue de l'analyse des données de l'évaluation externe du PQJ, il apparaît clairement qu'une telle stratégie d'intervention de groupe est un élément important puisqu'il permet de transformer les enjeux de pouvoir d'une relation individuelle intervenant/jeune en favorisant une entraide s'appuyant sur l'expérience de pairs (Goyette et al., 2006b).

BIBLIOGRAPHIE

- ACJQ (2004). *Rapport d'activités 2003-2004*. Montréal, Association des centres jeunesse du Québec.
- ACJQ. (2002). *Mémoire de l'Association des centres jeunesse du Québec à la Commission parlementaire des Affaires sociales sur le projet de loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Montréal.
- Ansell, D. (2001). Where We Are Going Tomorrow: Independent Living Research. In K. A. Nollan & A. C. Downs (Eds.), *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum* (pp. 35-44). Washington DC: CWLA Press.
- Assogba, Y. (2000). *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Baker, A. J. L., Olson, D., & Mincer, C. (2001). *The Way to Work. An Independent Living/ Aftercare Program for High-Risk Youth. A 15-Year Longitudinal Study*. Washington DC: CWLA Press.
- Bélangier, J.-P., Sullivan, R., & Sévigny, B. (2000). *Capital social, développement communautaire et santé publique*. Montréal: éditions ASPQ.
- Bellot, C., Goyette, M. (2006). S'insérer : un enjeu majeur pour les jeunes en difficulté. *Intervention*. 51, 17-27.
- Bellot, C. (2003). "Les jeunes de la rue: disparition ou retour des enjeux de classe ?" *Lien social et politiques - RIAC*, Vol. 49: p.173-182.
- Bellot, C. (2001). *Le monde social de la rue : expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal*. Thèse de doctorat. École de criminologie. Université

- de Montréal.
- Bertaux, D. (1986). Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche. In D. Desmarais & P. Grell (Eds.), *Les récits de vie. Théories, méthodes et trajectoires types* (pp. 21-35). Montréal: Saint-Martin.
- Bertaux, D. (1980). L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, 69, 197-225.
- Bidart, C. (2002). *La construction de l'insertion socio-professionnelle des jeunes à l'épreuve du temps. Une enquête longitudinale*. Marseille: Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail.
- Bidart, C. (1999). Se lier et s'orienter. *Agora - débats/jeunesse*, 17, 7-18.
- Bidart, C., & Le Gall, D. (1996). Les jeunes et leurs petits mondes, relations, cercles sociaux, nébuleuses. *Mobilités et insertions sociales, spatiales et temporelles, Caen, Cahiers de la MRSH*, 5, 57-76.
- Biehal, N., & Wade, J. (1996). Looking Back, Looking Forward: Care Leavers, Families and Change. *Children and Youth Services Review*, 18(4/5), 425-445.
- Biehal, N., Clayden, J., Stein, M., & Wade, J. (1994). Leaving Care in England: A Research Perspective. *Children and Youth Services Review*, 16(3/4), 231-254.
- Bondu, D. (1998). "L'action de transformation sociale de l'environnement du jeune. Logiques institutionnelles, territoire et travail de réseau." Pp. 149-168 dans *Nouvelles Pratiques de Médiation Sociale. Jeunes en difficulté et travailleurs sociaux*, sous la direction de D. Bondu. ESF.
- Bouchard, C., Labrie, V., & Noël, A. (1996). *Chacun sa part: rapport de trois membres du comité externe de réforme de la sécurité du revenu*. Québec: Ministère de la sécurité du revenu.
- Bourdon, S., & Charbonneau, J. (2004). *Famille, réseaux et persévérance aux études collégiales*. Projet de recherche financé dans le cadre des Actions concertées Persévérance et réussite scolaire, F.Q.R.S.C., 2004-2006.
- Boutinet, J.-P. (1990). *Anthropologie du projet*. Desclée de Brouwer.
- Bussey, M., Feagans, L., Arnold, L., Wulczyn, F., Brunner, K., Nixon, R., et al. (2000). *Transition from Foster Care: A State-by-State Data Base Overview*. Seattle: Casey Family Programs.
- Carpentier, N. (2000). *L'influence des réseaux familiaux sur les trajectoires de personnes présentant des troubles psychiatriques sévères*. Montréal: Thèse de doctorat. Département de sociologie. Université de Montréal.

- Charbonneau, J. (2000). "La maternité à l'adolescence: un défi pour l'entourage, un défi pour l'intervention." pp. 19 in *Conférence scientifique*, sous la direction de: Centre de recherche sur les services communautaires. Université Laval.
- Charbonneau, J. (2003). *Adolescentes et mères. Histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*. Saint-Nicolas: PUL.
- Charbonneau, J. (2004). *Contexte sociétal et réversibilité des trajectoires au début de l'âge adulte*. Montréal, Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société: 38.
- Charbonneau, Johanne, Ouellette, Françoise-Romaine, et Gaudet, R. (1998). "Les impacts psychosociaux de la tempête de verglas." *Santé mentale au Québec* 25(1):135-162.
- Charbonneau, J., & Turcotte, M. (2005). Les réseaux sociaux. In P. Bernard, S. Bourdon, J. Charbonneau, A. P. Contandriopoulos, A. Drapeau, D. Helly, P. Levebvre & G. Paquet (Eds.), *Connaître, débattre et décider. La contribution d'une enquête socioéconomique et de santé intégrée et longitudinale (ESSIL)* (pp. à paraître). Montréal: INSPQ.
- Cloutier, R., Beaudry, M., Drapeau, S., Samson, C., Mireault, G., Simard, M., et Vachon, J. (2005). "Changements familiaux et continuité: une approche théorique de l'adaptation aux transformations familiales." Pp.29-56, dans: *Enfance et famille: Contextes et développement*, sous la direction de: Tarabulsy, G.M., et Tessier, R., Presses de l'Université du Québec.
- Comité aviseur de solidarité jeunesse. (2002). *Rapport du comité aviseur de Solidarité Jeunesse. Bilan de l'an 1 du projet*. Québec: Gouvernement du Québec.
- CPJ. (2004). *Les jeunes en centres jeunesse prennent la parole !* (Rapport de recherche). Québec: Conseil permanent de la jeunesse.
- Dallaire, N., Goyette, M., & Panet-Raymond, J. (2003). Les approches-milieu: Entre la prévention et le développement social local. *Revue Canadienne de Santé Mentale Communautaire*.
- Dallaire, N.; Goyette, M.; Panet-Raymond, J. (2003). Les pratiques partenariales dans les Centres jeunesse de Montréal à l'aune des approches milieu. Montréal. Rapport de recherche final. Institut de recherche pour le développement social des jeunes. 257p.
- Desmarais, D. (1989). *Trajectoire professionnelle et expérience du chômage ouvrier. Des récits de vie et leurs significations multiples*. Montréal: Thèse de doctorat.

- Département d'anthropologie. Université de Montréal.
- Desmarais, D., & Grell, P. (1986). *Les récits de vie: théories, méthodes et trajectoires types*. Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Desrosiers, H., Kishchuk, N., Ouellet, F., Desjardins, N., Bourgault, C., et Perreault, N. (1998). *Cadre pratique pour l'évaluation de programmes: applications en promotion de la santé et en toxicomanie*. Québec, Ministère de la santé et des services sociaux.
- Ducharme, N., & Fonseca, F. (2002). La recherche-action Solidarité Jeunesse: l'amorce d'un modèle d'insertion sociale et professionnelle québécois. In D.-G. Tremblay & L. F. Dagenais (Eds.), *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail* (pp. 95-116). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- English, D. J., Kouidou-Giles, S., & Plocke, M. (1994). Readiness of independence: A study of youth in foster care. *Children and Youth Services Review, 16*(3-4), 147-158.
- Franke, S. (2005). *Measurement of Social Capital Reference Document for Public Policy Research, Development, and Evaluation*. PRI Project Social Capital as a Public Policy Tool. Gouvernement du Canada.
- Gauthier, M. (2000). L'insertion professionnelle des jeunes au coeur d'une nouvelle définition du centre et de la marge. In G. Fournier & B. Bourassa (Eds.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme* (pp. 59-82). Québec: Les Presses de L'Université Laval.
- Gauthier, M. (2000). L'âge des jeunes: un fait social instable. *Lien social et politiques-RIAC, 43*, 23-33.
- Girard, M.-C. (2002). *Les jeunes chômeurs et leur réseaux: une stratégie efficace, une efficacité relative*. Montréal: Thèse de doctorat. Département de sociologie. Université du Québec à Montréal.
- Godbout, J.T., et Charbonneau, J. (1996). *La circulation du don dans la parenté: Une roue qui tourne*. Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation).
- Goyette, M, Chénier, G., Royer, M.N., Noel, V. (2007a). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie. Revue scientifique virtuelle. 35* (1).
- Goyette, M , Royer, M-N., Noël, V., Chénier, G (2007b) Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec, Rapport final d'évaluation, Rapport soumis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec

- Goyette, M., Chénier, G; Noël, V; Poirier, C.; Royer, M.N; Lyrette, É. (2006a). *Évaluation de l'intervention réalisée du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Résultats choisis remis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec. 62p
- Goyette, M.; Bellot, C.; Panet-Raymond, J. (2006b) *Le projet Solidarité jeunesse. Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. Les Presses de l'Université du Québec. Collection Problèmes sociaux et interventions sociales. 184 pages.
- Goyette, M., Charbonneau, J. (2005). *Devis méthodologique de l'évaluation du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport remis au Centre national de prévention du crime. 57 p .
- Goyette, M., Morin, A., Lyrette, É. (2005). La préparation et l'insertion des jeunes des centres jeunesse : le projet Qualification des jeunes. *Revue PRISME*, 45, 218-231
- Goyette, M, et Chénier, G; Noël, V; Poirier, C.; Royer, M.N; Lyrette, É., (2005). Intervention implantée et intervention réalisée du Projet Qualification des jeunes. Comment faciliter le passage à la vie adulte des jeunes. Rapport de recherche remis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec. 289p.
- Goyette, M., Panet-Raymond, J., Dallaire, N. (2004a). Algunos retos del Partenariado en Quebec ; hacia la cualificación de prácticas de intervención social. De quelques enjeux du partenariat au Québec : vers de nouvelles pratiques sociales locales. *Revue Trabajo Social (Universidad nacional de Colombia)* 6 p.129-144.
- Goyette, M.; Turcotte, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Revue Service Social*. 51, 29-44.
- Goyette, M., Bellot, C., et Panet-Raymond, J. (2004b). "L'insertion socioprofessionnelle des jeunes en difficulté: vers de nouvelles interventions?" Pp.191-212, dans: *L'intégration sociale et professionnelle des personnes judiciairisées et marginalisées*, sous la direction de: Poupart, J., Presses de l'Université du Québec.
- Goyette, M., Lyrette, É., Lavoie, N. Allaire, R. (2004). *Portrait descriptif du cheminement dans la clientèle du Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport de recherche remis à l'Association des centres jeunesse du Québec et au Centre national de prévention du crime. 46 p.

- Goyette, M., Noël, V., Lyrette, É., Lavoie, N., Allaire, R. (2004). *Rapport préliminaire 2. L'autonomie fonctionnelle des jeunes du PQJ à partir du ACLSA*. Rapport de recherche remis à l'Association des centres jeunesse du Québec.
- Goyette, M. (sous presse). Preparations for an autonomous life among youths receiving social protection services in Quebec; a program evaluation. *New Directions for Youth Development: Theory, Practice, and Research* (États-Unis). 22p. Special Transitions issue. (pour publication au printemps 2007)
- Goyette, M. (accepté). Réseaux sociaux et passage à la vie adulte de jeunes ayant connu un placement : une problématisation. *Revue Intervention* (pour publication # 126 juin 2007).
- Goyette, M (2006a). *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*. Thèse de doctorat. École de service social. Université Laval.
- Goyette, M. (2006b). « L'insertion socioprofessionnelle et la préparation à la vie autonome des jeunes pris en charge par l'État au Québec : Vers quelles interventions? » *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*. no 2. Mis en ligne le 15 octobre.
- Goyette, M. (2005) Redes sociales e inserción social : la importancia de un enfoque relacional en la investigación en Trabajo Social. Réseaux sociaux et insertion sociale : l'intérêt d'une approche relationnelle pour la recherche en travail social. *Revisita Tabula Rasa* (Universidad Colegio Mayor de Cundinamarca, Bogotá), p223-252. Traduit en espagnol. Publié en mai 2006.
<http://redalyc.uaemex.mx/redalyc/pdf/396/39600312.pdf>
- Goyette, M. (2004). *Examen de doctorat 1 : Volet rétrospectif - L'analyse des réseaux : un nouveau regard sur l'insertion et l'intervention*. Montréal.
- Goyette, M. (2003). *Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec*. Montréal: Association des centres jeunesse du Québec.
- Goyette, M. (2001). *Le portrait de la participation des CJM aux activités groupe-contact. Rapport de recherche*. Montréal. Centres jeunesse de Montréal. 42p.
- Granovetter, M. S. (2000). *Le marché autrement. Essais de Mark Granovetter*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Granovetter, M. S. (1973). The Strength of Weak ties. *American Journal of Sociology*, 78.
- Groupe de travail sur la politique de placement en milieu familial (rapport Cloutier). (2000). *Familles d'accueil et intervention jeunesse*. Beauport: Centre jeunesse de Québec.

- Hahn, A. (1994). The Use of Assessment Procedures in Foster Care to Evaluate Readiness for Independent Living. *Children and Youth Services Review*, 16(3/4), 171-179.
- Iglehart, A. P. (1995). Readiness For Independence: Comparison of Foster Care, Kinship Care, and Non-Foster Care Adolescents. *Children and Youth Services Review*, 17(3), 417-432.
- Lavenu, D. (2001). Activités du temps libre et sociabilité des jeunes à la sortie de l'adolescence. *Loisir et société*, 24(2), 403-430.
- Le Bossé, Yann. (2000). "Intégration socioprofessionnelle des adultes et pouvoir d'agir: devenir des compagnons de projets." Pp. 143-184 dans *L'insertion socioprofessionnelle. Un jeu de stratégie ou un jeu de hasard?*, sous la direction de Geneviève Fournier, et Marcel Monette. Les Presses de l'Université Laval. CRIEVAT.
- Lemieux, N., & Lanctôt, P. (1995). *Commencer sa vie adulte à l'aide sociale*. Québec: Ministère de la Sécurité du revenu.
- Lévesque, M. (2000). *Le capital social comme forme sociale de capital: reconstruction d'un quasi-concept et application à l'analyse de la sortie de l'aide-sociale*. Montréal: Université de Montréal. Thèse présentée à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophie Docteur en sociologie.
- Lin, N. (1995). Les ressources sociales : une théorie du capital social. *Revue Française de Sociologie*(36), 685-701.
- Lyrette, É., Goyette, M., Lavoie, N. Allaire, R. (2004). *Rapport préliminaire 1. Portrait descriptif du cheminement dans la clientèle du Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport de recherche remis à l'Association des centres jeunesse du Québec.
- Malenfant, R., LaRue, A., Jetté, M., Vézina, M., & St-Arnaud, L. (2004). *Précarisation du travail et santé: briser le cercle vicieux de l'exclusion* (Rapport de recherche). Québec: RIPOST.
- Mallon, G. P. (1998). After Care, then Where? Outcomes of an Independent living Program. *Child Welfare*, LXXVII(1), 61-78.
- Maluccio, A. N., Krieger, R., & Pine, B. A. (1990). Adolescents and Their Preparation for Life After Family Care: An Overview. In A. N. Maluccio, R. Krieger & B. A. Pine (Eds.), *Preparing Adolescents for Life after Foster Care. The Central Role of Foster Parents*. (. ed., pp. 5-17). Washington, DC: Child Welfare League of

- America, Inc. Include bibliographical references.
- Mann-Feder, V., & White, T. (1999). Investing in Termination: Intervening with youth in the transition to independent living. *Journal of Child and Youth Care*, 13(1), 87-93.
- Martin, F. E., & Palmer, T. (1997). *Transitions To Adulthood: A Youth Perspective*. Ottawa: Child Welfare League of Canada.
- Maunaye, E. (2000). Passer de chez ses parents à chez soi: entre attachement et détachement. *Lien social et politique - RIAC*, 43, 59-66.
- Maunaye, E. & Molgat, M. (2003). *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*. E. Maunaye et M. Molgat. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et l'IQRC.
- Mech, E. V. (1994). Foster Youths in Transition: Research Perspectives on Preparation for Independent Living. *Child Welfare*, LXXIII(5), 603-623.
- Mech, E. V. (1994). Preparing Foster Youth for Adulthood: A Knowledge-Building Perspective. *Children and Youth Services Review*, 16(3/4), 141-145.
- Mech, E. V. (2000). What Works in Aftercare. In M. P. Kluger, G. Alexander & P. A. Curtis (Eds.), *What Works in Child Welfare*. Washington, D.C.: CWLA Press.
- Mech, E. V. (2001). Where Are We Going Tomorrow: Independent Living Research. In K. A. Nollan & A. C. Downs (Eds.), *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum* (pp. 27-34). Washington DC: CWLA Press.
- Mercier, Céline, et Perreault, Michel. (2001). "L'évaluation de programme." Pp. 413-430 dans *Problèmes sociaux. Tome I. Théories et méthodologies*, sous la direction de Henri Dorvil, et Robert Mayer. Les Presses de l'Université du Québec.
- Milne, C. (2002). Youth Transition to Independence. In C. i. L. T. F. T. S. L. Alliance (Ed.), *Permanency Planning in the Child Welfare System*. Ottawa: Sparrow Lake Alliance.
- Nadeau, F. (2000). *Le passage à la vie autonome chez les jeunes ayant un vécu un placement en milieu substitut*. Sainte-Foy: Mémoire de maîtrise. École de service social. Université Laval.
- Nollan, K. A. (2000). What Works in Independent Living Preparation for Youth in Out-of-Home Care. In M. P. Kluger, G. Alexander & P. A. Curtis (Eds.), *What Works in Child Welfare*. Washington, D.C.: CWLA Press.

- Nollan, K. A., & Downs, A. C. (2001). *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum*. Washington DC: CWLA Press.
- Nollan, K. A., Wolf, M., Ansell, D., Burns, J., Barr, L., Copeland, W., et al. (2000). Ready or not: assessing youths' preparedness for independent living. *Child Welfare, LXXIX*(2), 159-178.
- Owen, L., Lunken, T., Davis, C., Cooper, B., Frederico, M., & Keating, T. (2000). *Pathways to interdependence and independence: the living care initiative. A study and good practice development project prepared for child protection and juvenile justice, the department of human services Victoria*. Victoria: La Trobe University.
- Panet-Raymond, J., Bellot, C., & Goyette, M. (2003). *Le développement de pratiques partenariales favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes: l'évaluation du Projet Solidarité Jeunesse*. Montréal: Rapport présenté au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.
- Passeron, J.-C. (1990). Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. *Revue française de sociologie, 31*(1), 3-22.
- Patton, M.Q. (1990). *Qualitative Evaluation and Research Methods*, 2nd. Sage Publications.
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Joly, J., Cyr, M., Cyr, F., Frappier, J.-Y., Chamberland, C. & Robert, M. (2004). *Enfants, familles et parcours de services dans les centres jeunesse du Québec*. Rapport de recherche de l'Université de Sherbrooke. Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE).
- Peneff, J. (1990). *La méthode biographique*. Paris: Armand Colin.
- Poirier, C. et Lavoie, N.(2006) *La sociabilité et les soutiens des jeunes : comparaison des réseaux de participants au PQJ et de collégiens*. Sous la direction de Charbonneau, J. avec la collaboration de Sylvain Bourdon, Étienne Lyrette Martin Goyette. Rapport préparé dans le cadre du projet PQJ.
- Propp, J., Ortega, D.M., Newheart, F., 2003, Independence or Interdependence: Rethinking the Transition From "Ward of the Court" to Adulthood, *Families in Society, 84, 2, 259-266*.
- Québec. (2001). *Contrer les difficultés et la détresse des jeunes et des familles. Vers un plan d'action intégré du réseau de la santé et des services sociaux. Document 2*. Montréal: Québec, MSSS.
- Reid, C., Dubbing, P. (2006). *Building a Future Together: Issues and Outcomes for Transition-Aged Youth*. Ligue pour la protection et le bien-être de l'enfance du

Canada/Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants

- René, J. F., Goyette, M., Bellot, C., Dallaire, N., & Panet-Raymond, J. (2001). L'insertion socioprofessionnelle des jeunes: le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité. *Lien social et Politiques-RIAC*(46), 125-140.
- Rousseau, C. (2003a). *Sondage sur la mesure des effets liés à l'insertion professionnelle du professionnelle du Programme Solidarité jeunesse. Rapport d'évaluation*: Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.
- Rousseau, C. (2003 b). *Projet pilote avec les jeunes de la rue (projet espoir)*: Ministère de l'emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.
- Rutter, M. (2000). Children in Substitute Care: Some Conceptual Considerations and Research Implications. *Children and Youth Services Review*, 22(9/10), 685-703.
- Trottier, C. (2000). Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes. *Lien social et politiques - RIAC*(43), 93-102.
- Villeneuve, P., Turcotte, D. Garneau, D. (2005). Analyse Avantage-coûts et analyses connexes : modalités de réalisation et pertinence dans le domaine des services sociaux. JEFAR. Université Laval.
- Webster, C., D. Simpson, et al. (2004). *Poor transitions. Social exclusion and young adults*. Bristol (GB), The Policy Press.
- Yin, R.K. (1994). *Case Study Research: Design and Methods*. Sage Publications, Applied Social Research Methods Series, 2nd.